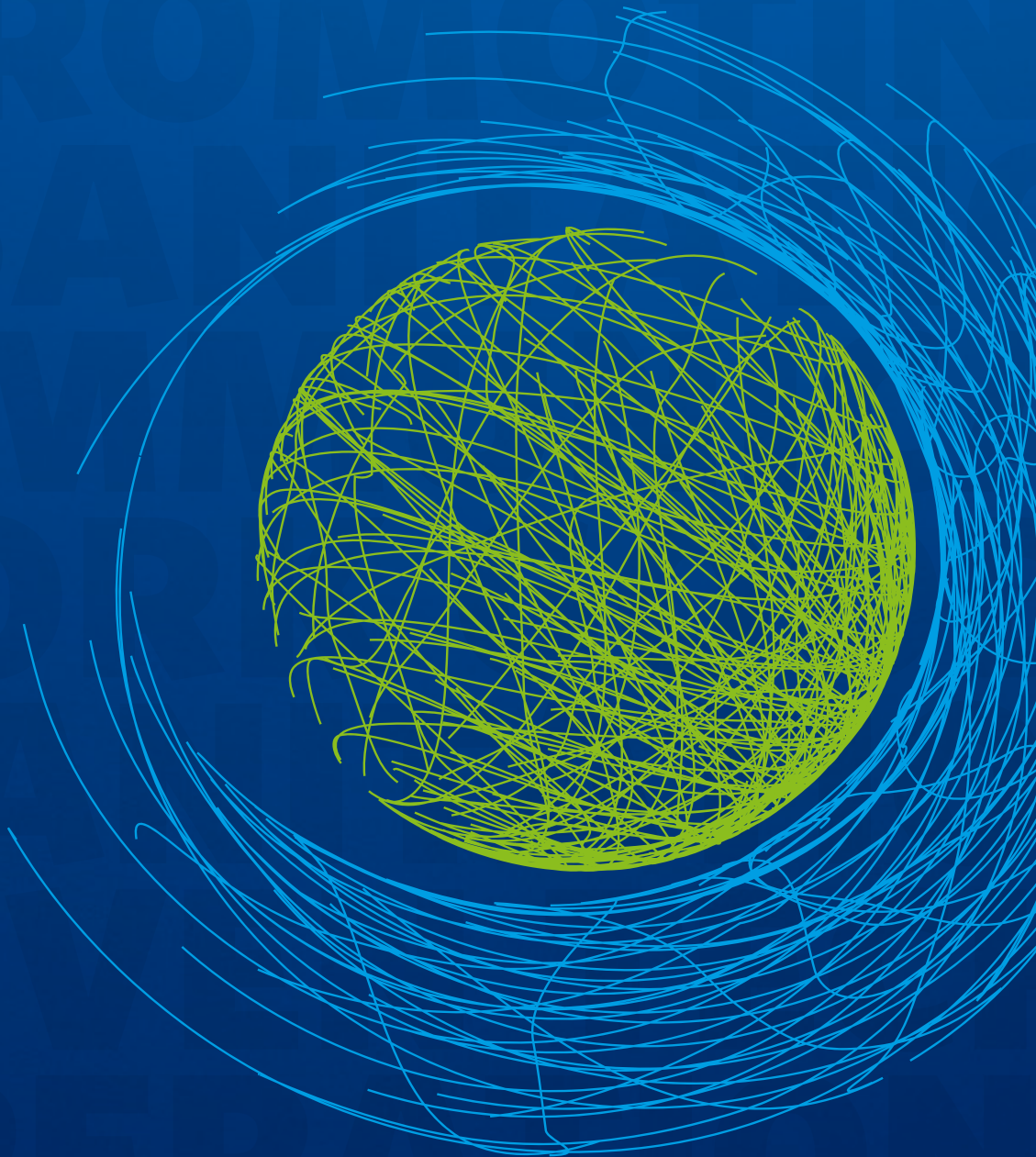


GLOBAL WATER SOLIDARITY

Plate-forme internationale pour la promotion
des Mécanismes de solidarité décentralisés





Global Water Solidarity

Plate-forme internationale pour la promotion
des Mécanismes de solidarité décentralisés

Global Water Solidarity est une coalition de gouvernements locaux, régionaux et nationaux, d'institutions publiques et privées et d'organisations de la société civile issus d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Ses membres œuvrent de concert pour développer, reproduire à plus grande échelle des mécanismes de solidarité décentralisés (MSD), établis aux niveaux national et régional.

Malgré les efforts notables déployés au cours des 50 dernières années, les habitants de la terre ne peuvent pas encore tous prétendre accéder à l'eau et aux services d'assainissement. En effet, il existe aujourd'hui dans le monde 783 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et 2,5 milliards d'individus qui vivent en étant dépourvus des conditions d'assainissement de base.

Les autorités locales et les sociétés de distribution d'eau jouent un rôle central pour faire face à ce défi majeur. Engagés au sein d'une coalition de parties prenantes très active et de mécanismes de coopération concrets, les dirigeants locaux travaillent ensemble dans un esprit de solidarité afin de donner à chacun la possibilité d'avoir accès à l'eau et aux services d'assainissement.

Services

Global Water Solidarity encourage le développement, la reproduction et la mise à l'échelle des Mécanismes de solidarité décentralisés établis pour l'eau et l'assainissement par le biais des services suivants :

- Accorder la **reconnaissance de l'agrément Global Water Solidarity** pour accréditer les mécanismes de solidarité décentralisés MSD, existants ou en devenir, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.
- **Ratifier la Charte internationale pour la promotion des mécanismes de solidarité décentralisés MSD** afin d'engager publiquement les institutions à se prononcer en faveur des MSD.
- **Appuyer la communauté de praticiens en réseau** pour faciliter la coopération technique et l'échange de bonnes pratiques entre les initiateurs de MSD dans les différents secteurs.



- **Établir un réseau de coopération technique axé sur la demande** pour identifier et faciliter les opportunités de coopération technique entre les acteurs impliqués dans le développement et la mise à l'échelle des MSD.
- **Promouvoir le débat** sur le rôle et la contribution des MSD à l'accès universel à l'eau et aux services d'assainissement dans le cadre de forums nationaux et internationaux.

La plate-forme Global Water Solidarity facilite la communication entre les MSD existants ou en devenir, pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement. Elle est appelée à renforcer la portée, les actions et la visibilité de ces MSD et non à rivaliser avec ces mécanismes.

Dans les pays n'ayant pas de MSD à leur actif, Global Water Solidarity stimulera et appuiera la création de tels mécanismes grâce à des actions de plaidoyer et en fournissant les services mentionnés précédemment.

Financement

La plate-forme Global Water Solidarity est financée par la Direction du développement et de la coopération (DDC), l'organe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Confédération suisse ainsi que par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) de la République Française. Elle est également financée et hébergée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

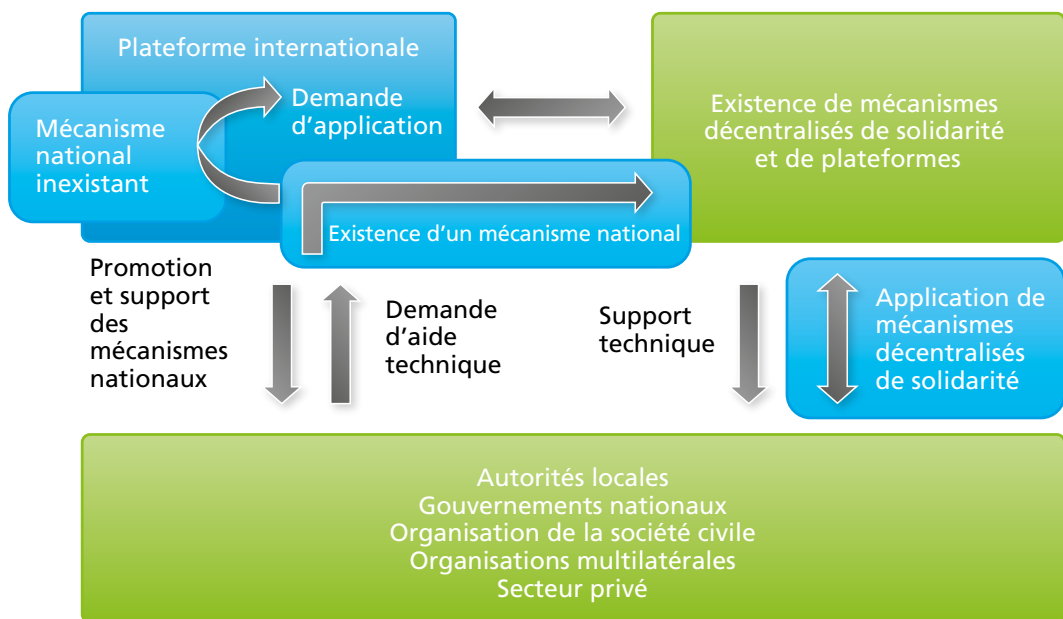
Reconnaissance par Global Water Solidarity

Les mécanismes de solidarité décentralisés, existants et en devenir, peuvent postuler pour être reconnus comme partie prenante à la plate-forme Global Water Solidarity.

La reconnaissance d'un mécanisme par la plate-forme Global Water Solidarity offre à ce dernier les avantages suivants :

- Renforcement de la promotion du MSD vis-à-vis des institutions nationales et locales.
- Utilisation, par le MSD, du nom et du logo de Global Water Solidarity dans les documents et les activités le concernant uniquement et pas en rapport aux autres institutions participantes.

La plate-forme Global Water Solidarity ne peut en aucun cas être tenue responsable des partenariats établis avec le MSD labellisé. La direction et la surveillance du MSD (notamment en ce qui concerne les ressources engagées) demeurent de la responsabilité directe des mécanismes engagés et de leurs partenaires.



Mécanismes décentralisés de solidarité

Les mécanismes de solidarité décentralisés (MSD) sont des outils nationaux et régionaux destinés à faciliter la coopération entre les gouvernements locaux et les institutions sous-nationales, sur une base volontaire et dans un esprit de solidarité.

Les MSD visent à réaliser les résultats suivants :

- Permettre la réalisation de l'approvisionnement en ressources financières, du renforcement des capacités locales et du transfert de technologies pour appuyer les efforts déployés par les institutions nationales dans la mise en place des services d'eau et d'assainissement.
- Renforcer, sur une base volontaire et non lucrative, les partenariats entre les institutions sous-nationales à l'aide de services complets, entièrement développés, ainsi que les partenariats qui continuent d'œuvrer en faveur de l'accès universel à ces services.
- Maintenir un cadre de référence au sein duquel les exigences minimales de

disponibilité, de qualité, d'acceptabilité, d'accessibilité, d'abordabilité, d'inclusivité et de durabilité liées aux services sont assurées.

- Opérer dans le cadre d'alliances élargies et inclusives, qui engagent les gouvernements locaux, les fournisseurs de services d'eau, les groupes de consommateurs, les organisations de la société civile et les groupes non desservis, afin de garantir l'accès aux informations, la participation et la transparence au sein du processus.

Principes directeurs

Les MSD sont régis par les principes d'universalité, de subsidiarité, de complémentarité, de facilitation et de durabilité institutionnelle, environnementale et financière.

- **Universalité.** Observer le principe de non-discrimination en toutes circonstances. Se concentrer sur la promotion de l'accès universel, en donnant la priorité aux groupes et aux individus vulnérables ainsi qu'à tous ceux qui sont confrontés à des formes systémiques de discrimination.



- **Subsidiarité.** Reconnaître le rôle crucial des institutions sous-nationales et locales dans la mise en place et la fourniture de services d'eau et d'assainissement, et le renforcement de la planification participative démocratique, dans un contexte de bonne gouvernance, d'efficacité, de transparence et d'obligation de rendre compte.
 - **Complémentarité.** Compléter et non remplacer les moyens de coopération existants, tels que l'aide publique au développement (APD). Faciliter l'utilisation de financements et d'investissements nouveaux au profit des autorités locales.
 - **Facilitation.** Aspirer à faciliter les effets de levier pour induire de plus gros investissements en réduisant les perceptions des risques ainsi que les coûts des transactions financières engagées au titre des emprunts auprès des banques de développement, des fonds d'actions ou de toute autre source de financement privé.
 - **Durabilité institutionnelle.** Établir les MSD sur une base de bonne gouvernance. Renforcer les capacités d'appropriation, de fonctionnement et de maintenance des institutions sous-nationales et des gouvernements locaux. Appuyer la décentralisation des ressources au profit des autorités locales afin de les aider à assumer leurs responsabilités entières dans la fourniture de l'accès universel.
 - **Durabilité environnementale.** Promouvoir les modèles de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Encourager les mesures de prévention et d'adaptation pour protéger les utilisateurs des conséquences induites par les catastrophes naturelles et de l'impact du changement climatique.
 - **Durabilité financière.** Privilégier les mécanismes adaptés, inclusifs et proportionnels pour le recouvrement de coûts et l'autofinancement.
- Mode de fonctionnement des MSD**
Les mécanismes de solidarité décentralisés (MSD) opèrent en rassemblant les ressources financières et les compétences techniques en vue de soutenir l'effort des institutions sous-nationales dans les pays en développement, visant à fournir un accès fiable à l'eau potable et aux services d'assainissement pour tous.
- Les pays suivants ont démontré qu'ils ont su utiliser à bon escient les MSD à leur avantage :

Belgique

Le Partenariat flamand l'eau pour le développement – Vlaams Partnerschap Water voor Ontwikkeling (VPWvO)

Lancé le 22 mars 2004, le Partenariat flamand l'eau pour le développement (VPWvO) a permis de rassembler les acteurs flamands dans le secteur de l'eau. En décembre 2011, la plate-forme comptait 99 acteurs flamands.

Par l'intermédiaire de ce partenariat, la Flandre ambitionne d'aider six millions de personnes (soit le même nombre que celui des habitants de la Flandre) dans les pays en développement, à bénéficier de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement approprié d'ici 2015.

Pour qu'un projet de partenariat flamand soit approuvé, il faut au moins que deux partenaires flamands y collaborent et y contribuent. Une telle contribution peut être soit financière, soit sous la forme d'une expertise technique ou une combinaison des deux types. Pour renforcer la sensibilisation à l'égard de l'action de cette plate-forme et ses bienfaits potentiels, plusieurs publications ont été produites et distribuées aux gouvernements locaux dans les pays en développement.

Les MSD ont abouti à des résultats positifs. Depuis 2004, 45 projets ont bénéficié de subventions de la part du gouvernement flamand par l'intermédiaire de ce système, grâce auquel 662 000 bénéficiaires ont pu avoir un accès direct à l'eau salubre et 458 000 bénéficiaires ont eu accès à l'infrastructure d'assainissement ou à des conditions d'hygiène améliorées.

En retour, ces partenariats font éclore des synergies ainsi qu'un échange sain de connaissances et d'expertise qui profitent à toutes les parties impliquées.

Il existe aussi un effet de levier financier associé à ce mécanisme, grâce auquel l'apport financier des partenaires est utilisé

au titre de 'l'apport personnel' requis pour recevoir les fonds alloués par la Belgique ou la communauté européenne dans le cadre de la coopération en matière de développement.

Flandre, Belgique et Toamasina, Madagascar

PROTOS, une ONG belge est engagée dans un partenariat avec deux organisations locales à Toamasina : JIRAMA, la compagnie nationale d'eau et d'électricité de Madagascar, et l'ONG Frères Saint-Gabriel (FSG).

Vlaamse Maatschappij voor Watervoorziening (VMW), la Société flamande de distribution d'eau, qui est la plus grande compagnie nationale d'eau en Flandre, a l'intention de conclure un partenariat public avec JIRAMA.

En vertu de ce partenariat, VMW fournira un appui financier pour améliorer le réseau de distribution d'eau potable et les installations d'assainissement de JIRAMA dans les bidonvilles de Toamasina. JIRAMA devrait profiter directement des connaissances et de l'expertise de VMW.

Le réseau de distribution d'eau potable à Toamasina s'en trouvera renforcé et étendu, ce qui lui permettra de desservir 8 000 personnes actuellement non reliées au réseau. Une autre préoccupation majeure sera prise en compte et qui concerne la sensibilisation de 300 familles et de 1 000 élèves à l'importance de l'hygiène.

Le projet a également bénéficié de l'effet de levier financier procuré les partenaires flamands qui se sont engagés à verser 1 € pour 4 € transférés en vertu de l'accord.



France

Loi Oudin-Santini et programme Solidarité Eau (pSEau)

Introduite le 9 février 2005, la loi française Oudin-Santini permet aux acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement de participer à des projets liés à l'eau dans les pays en développement. Ce cadre légal autorise à affecter jusqu'à 1% du budget de l'eau et de l'assainissement aux projets coopératifs dans ce secteur.

pS-Eau est un réseau de 20 000 parties prenantes dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la solidarité, en France et à l'étranger, qui conseille les parties françaises intéressées sur les modalités d'adoption d'un mécanisme de 1%. Pour évaluer l'impact du mécanisme d'affectation des 1%, pS-Eau conduit une évaluation des résultats nationaux annuels. Bien que la participation au mécanisme soit volontaire, les actions en faveur de la

coopération émanant des autorités locales et des agences pour l'eau ont permis de collecter près de 24 000 000 € en 2010.

L'application de la loi Oudin-Santini a rendu possible la mobilisation de 19,400 000 € et la mise en œuvre de 600 projets répartis dans 17 pays. Si le mécanisme fonctionnait « à plein régime », il permettrait de mobiliser environ 67 000 000 € par an.

Tata (Maroc), Agde (département de l'Hérault, France) et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (RMC)

Dans le cadre de la loi Oudin-Santini, la ville d'Agde (situé dans le département français de l'Hérault) et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (RMC) se sont associées pour soutenir les autorités locales de Tata, dans la région de Souss Massa au Maroc, par le biais d'un transfert de connaissances qui vient compléter les efforts entrepris par l'État marocain dans cette commune.

La durabilité était la notion essentielle du cœur du projet. Le déploiement du projet a permis d'envisager des études sur sa faisabilité et son impact global. La cohérence des évaluations initiales ainsi que les relations et les mécanismes établis ont fait de ce projet un modèle référent, reproductible dans d'autres projets de partenariats. Le projet a produit des résultats positifs en renforçant la gouvernance de l'eau au niveau local.

Bédarieux, France et Ouarzazate, Maroc

Grâce au cadre juridique établi par la loi Oudin-Santini, la municipalité française de Bédarieux est désormais en mesure d'allouer des ressources pour appuyer un projet implanté à proximité de Ouarzazate, dans le sud-est marocain. Le projet permettra de contribuer à financer le remplacement du système de fourniture d'eau existant et l'établissement d'un nouveau réseau de services d'assainissement.

Les deux parties marocaine et française se sont totalement impliquées dans le projet, respectivement soutenues par l'association française VERSeau Développement d'une part, et l'Office national marocain de l'eau potable (ONEP), de l'autre. Ce partenariat offre un exemple réussi de solidarité internationale, qui permet à deux municipalités d'œuvrer ensemble dans le cadre d'un partenariat international.

Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF)

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) alloue 0,4% de ses revenus provenant du secteur de l'eau à l'aide au développement. Soixante-dix pour cent (70%) de cette aide est distribuée au profit de projets dans les pays africains tels que le Mali, le Niger ou le Sénégal.

Le financement est attribué aux ONG qui en ont fait la demande, ce qui assure un intérêt et un suivi à long terme. Les projets privilégiés sont ceux qui prennent en compte la gestion et la durabilité après l'étape de construction proprement dite. La responsabilité du projet incombe principalement aux gouvernements locaux.

Les modalités d'interaction au sein du partenariat varient selon le projet, en fonction des priorités. Par exemple, un partenariat établi avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) au Burkina Faso se concentre essentiellement sur les échanges de connaissances techniques. D'autres projets mettront davantage l'accent sur l'aspect financier.

Grand Lyon, France et région de Haute-Matsiatra, Madagascar

Le Grand Lyon et la région de Haute-Matsiatra ont établi un partenariat destiné au renforcement des capacités et à l'amélioration de l'accès aux financements pour les investissements nécessaires. Ce partenariat est soutenu par le Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau, un mécanisme créé par le Grand Lyon en partenariat avec Veolia Eau, auquel l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (RMC) et La Lyonnaise des Eaux contribuent.

La Direction de l'Eau du Grand Lyon a fourni le savoir-faire et le partenariat privé-public sous-tendant les capitaux affectés au titre du Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau.

Le projet a permis à 10 000 personnes d'accéder à l'eau et à l'assainissement. Les autorités locales, les services et les structures de gestion de l'eau ont bénéficié de formations pour l'amélioration de leurs capacités techniques. Près de la moitié de la population de la région a été sensibilisée aux questions d'hygiène et de santé publique. Certains habitants ont reçu de l'aide pour construire des latrines dans leur habitation.

Le partenariat a permis à la région de Haute-Matsiatra et aux différents ministères concernés au sein du gouvernement de Madagascar d'assumer pleinement leur rôle en soutenant les projets liés à l'eau, au-delà de leur collaboration avec le Grand Lyon. Le projet a mis en évidence l'importance de la participation locale des habitants ainsi que la nécessité de disposer d'un système de gestion capable de permettre aux différents partenaires d'exprimer leurs attentes et leurs contraintes dans le cadre du projet, ce qui a pour effet de renforcer d'autant plus la transparence et la souplesse du processus.

Aygabac en Arménie et Bagno a Ripoli en Italie

Grâce aux fonds versés par L'Acqua è di tutti et les installations fournies par Water Right Foundation (WRF), la municipalité d'Aygabac (Arménie) a bénéficié du soutien de la municipalité de Bagno a Ripoli (Florence, en Italie), pour la restauration de son système de fourniture d'eau.

Afin de garantir la durabilité du projet, le personnel arménien a été formé à l'occasion pour la conduite des opérations, les exigences techniques et l'administration. Une campagne mettant en avant l'utilisation durable de l'eau et les bonnes pratiques d'assainissement et d'hygiène au sein des ménages a été lancée à Aygabac, à laquelle ont fait écho des actions de sensibilisation menées dans le même temps en Italie concernant le projet.

Les deux municipalités ont renforcé leurs liens au point d'organiser une « Semaine toscane à Érevan », organisée par la municipalité de Érevan et médiatisée par la municipalité de Bagno a Ripoli et par Water Right Foundation. Le projet a également bénéficié d'un levier financier de la part de la Commission européenne.

Italie

L'Acqua è di tutti et Water Right Foundation

L'Acqua è di tutti est un fond créé par Publiacqua S.p.A., la société qui gère le service intégré d'eau dans le bassin du Valdarno médian, en Toscane. Pour chaque mètre cube d'eau utilisé par ses clients, Publiacqua S.p.A. verse 1 € de donation au fond. En contrepartie, le fond appuie des projets dans des pays où l'accès à l'eau est insuffisant ou mal géré.

En 2005, la fondation à but non lucratif Water Right Foundation a été établie pour gérer le fond, avec l'appui de municipalités locales, d'organisations de la société civile et de représentants du monde universitaire.

Water Right Foundation encourage les projets de coopération en faveur du développement et mène campagne pour sensibiliser le grand public aux questions relatives à l'eau et l'assainissement. À ce jour, 2 450 000 € ont été affectés au cofinancement d'interventions représentant plus de 4 500 000 €. Près d'un million de personnes ont déjà bénéficié directement ou indirectement de ces projets.

Water Right Foundation joue deux rôles distincts. En sa qualité de donateur, la fondation alloue directement les contributions de L'Acqua è di tutti aux différents projets sélectionnés. Elle adosse également un rôle de chef de file pour affecter des spécialistes de Publiacqua à ces différents projets afin d'avoir l'assurance d'une expertise technique qualifiée les concernant.

Les Pays-Bas

La loi Koppejan

La loi hollandaise sur l'eau potable Drinkwaterwet comporte une motion spécifique, appelée *motie Koppejan*, qui autorise les sociétés de distribution d'eau dans ce pays à allouer, à titre volontaire, 1% de leur chiffre d'affaires au profit de projets d'eau et d'assainissement dans les pays en développement. Des alliances entre les différentes sociétés de distribution d'eau se sont formées, telles que les Partenariats entre les opérateurs du secteur de l'eau (WOPs).

Dans le contexte de l'Objectifs du Millénaire pour le développement-7C, le gouvernement néerlandais a adopté une cible nationale visant à fournir à 50 millions de personnes dans les pays en développement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le gouvernement compte à présent sur les entreprises du secteur public de l'eau pour tirer profit de leur expertise à cet effet.

Fort de la motion Koppejan qui autorise l'allocation de 1% du chiffre d'affaire des sociétés et de la volonté affichée par les services de la Coopération néerlandaise au développement d'accompagner ce type de

financement, le secteur de l'eau potable vise à redoubler d'efforts. Il existe à présent un grand nombre de partenariats réussis dans ce domaine. En 2009, 6 000 000 € ont été ainsi alloués par les sociétés du secteur de l'eau, au profit de 25 millions de personnes.

Suisse

Solidarit'eau-Suisse

Solidarit'eau-suisse est un prélèvement de solidarité volontairement consenti par des communes suisses, qui a été établi en 2007 par des entreprises du secteur de l'eau, des communautés locales, des ONG, la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE), l'Aguasan Group et la Direction du

développement et de la coopération (DDC), organe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) en charge de la coopération internationale.

Les municipalités ou les sociétés de distribution d'eau peuvent choisir de donner 1 centième de franc par mètre cube d'eau utilisé (près de 1 CHF par habitant et par an). En faisant ce don, elles sont habilitées à utiliser le label *Municipalité Solidarit'eau-suisse*, et contribuer ainsi à la sensibilisation du grand public sur les questions liées à l'eau et à la solidarité. Les fonds récoltés sont utilisés pour financer des projets en rapport avec l'eau et l'assainissement dans les pays en développement.

Lausanne en Suisse et Nouakchott en Mauritanie

D'octobre 2009 à mars 2011, un partenariat portant sur plusieurs projets a été établi entre eauservice, la compagnie de distribution d'eau de la ville de Lausanne en Suisse et la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, qui assure la gestion de l'alimentation en eau de neuf districts.

Le premier de ces projets a été piloté pour améliorer l'accès à l'eau, promouvoir un meilleur assainissement et procéder au transfert de connaissances en matière de gestion de l'eau à l'échelon municipal. À la fin du projet, 17 000 personnes ont eu accès à l'eau propre.

Le second projet, intitulé Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (PCAE), a été lancé pour poursuivre les mêmes objectifs que le précédent, mais avec un budget cinq fois plus important et une composante supplémentaire relative à l'allocation de microcrédits.

La CUN est responsable de la gestion et la surveillance du projet, et eauservice s'occupe de fournir l'expertise technique. Ces projets ont également donné lieu à des actions de sensibilisation en Suisse sur les questions liées à l'eau.

Service Intercommunal de Gestion (SIGE) à Helvetas (Suisse) et Bénin

Par l'intermédiaire de Solidarit'eau, le Service Intercommunal de Gestion (SIGE) du canton de Vaud, la Suisse collabore à la mise en place de services durables d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles et des centres de soins au Bénin.

Mis en œuvre avec le concours de l'ONG suisse Helvetas, le projet appuie les municipalités locales pour l'élaboration de cadres propices à la discussion avec les parties prenantes et pour l'application de procédures destinées à améliorer la fourniture des services d'eau.

Le projet prend en charge la formation technique du personnel local spécialisé, la préparation des spécialistes de l'hygiène et de l'assainissement responsables d'inculquer aux enseignants et aux élèves l'importance de l'hygiène et de l'assainissement, ainsi que la construction d'un laboratoire pour contrôler la qualité de l'eau. Le projet encourage le partage des connaissances parmi les institutions participantes, et prévoit le renforcement des capacités des institutions béninoises et de leur personnel local.

Le processus de sélection des projets bénéficiaires se déroule comme suit : les ONG suisses soumettent des propositions au secrétariat de Solidarit'eau-suisse, qui sont ensuite évaluées de manière indépendante par des experts appartenant à l'Aguasan Group.

Les projets proposés font ensuite l'objet d'une présentation sur la plate-forme internet de Solidarit'eau-suisse. Les municipalités et les entreprises du secteur de l'eau examinent ces propositions et sélectionnent le projet qui correspond le mieux à leurs intérêts.

Pour un projet spécifique, l'ONG et la municipalité l'ayant approuvé conviennent ensemble du montant des contributions spécifiques que la municipalité devra allouer au projet et finalisent leur accord. L'ONG concernée tient régulièrement la commu-

nauté des donateurs informée de l'état d'avancement et des résultats du projet.

Le mécanisme autorise la mise en place de partenariats public-public, qui contribuent à développer les financements et les capacités du secteur de l'eau dont dépend la communauté cible. Aujourd'hui, plus de 80 municipalités participent à des projets liés à l'eau dans les pays en développement par le biais de Solidarit'eau-suisse. Plus de 50 municipalités et entreprises du secteur de l'eau affichent désormais le label *Solidarit'eau-suisse*.

Tous les ans, près de 650 000 CHF sont alloués à divers projets gérés par plus de 20 ONG suisses.



Argumentaire

Malgré les efforts notables entrepris à cet égard, les êtres humains n'ont pas encore tous accès à l'eau et aux services d'assainissement. Il y a, en effet, aujourd'hui dans le monde, 884 millions de personnes qui sont privées d'accès à l'eau potable et 2,5 milliards d'individus qui ne bénéficient d'aucun service d'assainissement de base.

Les institutions sous-nationales, telles que les autorités locales et les sociétés de distribution d'eau jouent un rôle central pour faire face à ce défi majeur. Conjugué à l'action engagée d'une coalition de parties prenantes et de mécanismes de coopérations concrets, leur leadership est indispensable pour réaliser l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

Les gouvernements locaux dans les pays avancés et les pays en développement ont en commun le privilège de pouvoir gérer des services d'eau et d'assainissement régis par

les principes d'efficacité, d'accessibilité et de responsabilité. Les autorités locales sont proches des usagers de ces services. Elles connaissent parfaitement les conditions et les besoins sur le terrain.

Les institutions sous-nationales ont élaboré des solutions et des meilleures pratiques pour surmonter les obstacles techniques, politiques ou financiers qui empêchent la mise en place de services de qualité liés à l'eau et à l'assainissement, qui soient accessibles, abordables et durables.

Les institutions locales dans les pays et les régions du monde entier se trouvent confrontées à de tels obstacles. Les expériences réussies de certains gouvernements locaux peuvent en inspirer d'autres afin d'ouvrir la voie à l'accès universel à ces services.

Genèse de la plate-forme

Le groupe fondateur a réuni des représentants issus respectivement d'autorités locales, régionales et nationales, d'organisations internationales et multilatérales, d'opérateurs dans le secteur de l'eau, d'ONG, d'organisations privées ainsi que des personnalités publiques prééminentes. Le groupe fondateur avait pour objectif d'identifier les solutions permettant de mobiliser des ressources techniques et financières supplémentaires afin de soutenir les efforts déployés par les gouvernements locaux pour réaliser l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement de base.

Les membres du groupe fondateur se sont réunis pour la première fois en avril 2011 à Marseille, dans le cadre d'une rencontre organisée au Conseil mondial de l'eau et animée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La deuxième réunion du groupe a eu lieu en juin 2011 à Tunis, à l'occasion d'un forum conjointement organisé par le PNUD et l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) sur les mécanismes de solidarité décentralisés (MSD). La dernière rencontre du groupe s'est déroulée à Genève, en octobre 2011.

Sous la coordination du PNUD, le groupe fondateur a élaboré un processus d'échange détaillé, incluant l'identification des MSD existants aux niveaux national et régional, l'évaluation des défis et des opportunités en jeu, et la création d'un instrument international commun pour appuyer leur développement, leur reproduction et leur mise à l'échelle.

Le groupe fondateur a adopté un texte intitulé *Finance Mechanisms for Local Governments* (Mécanismes financiers à l'usage des gouvernements locaux) qui constitue la charte fondatrice de Global Water Solidarity, la plate-forme internationale pour la promotion des MSD comme une solution viable à l'échelle mondiale.

La coopération entre les diverses institutions sous-nationales est un vecteur puissant pour le développement des capacités et le renforcement de la fourniture de services. Elle peut combler les insuffisances persistantes en matière de financement auxquelles les gouvernements nationaux et les institutions internationales ne peuvent remédier.

La réalisation des cibles liées à l'eau et à l'assainissement au titre des objectifs du Millénaire pour le développement requiert un financement supplémentaire de 9,5 milliards de dollars USD. Pour parvenir à la couverture universelle, il est nécessaire d'injecter quelque 30 milliards de dollars USD tous les ans. Pourtant, l'assistance bilatérale et multilatérale mobilisée annuellement au titre de l'eau et de l'assainissement ne dépasse pas actuellement les 6,2 milliards de dollars USD.

Les tentatives entreprises par de nombreuses institutions sous-nationales pour développer

des liens de coopération régionaux et internationaux sont compromises par l'inadéquation des cadres juridiques existants, le manque d'informations relatives aux opportunités de partenariat, l'absence de volonté politique et de capacités spécifiques dans les relations internationales.

Au cours de ces dix dernières années, plusieurs pays européens ont lancé des initiatives visant à appuyer les partenariats nationaux, régionaux et internationaux en faveur de l'eau et de l'assainissement. Ces efforts pionniers sont notamment illustrés par la loi Oudin-Santini en France, la loi Koppejan aux Pays-Bas, la plate-forme Solidarité'eau en Suisse, le Partenariat flamand l'eau pour le développement en Belgique et le fond L'Acqua è di tutti en Italie.

Les résultats positifs de ces initiatives servent de socle à Global Water Solidarity, la plate-forme internationale pour la promotion des mécanismes décentralisés de solidarité.

Cadre législatif

La plate-forme Global Water Solidarity a été établie conformément aux déclarations et aux normes édictées par les Nations Unies concernant l'accès à l'eau et à l'assainissement, et en application des directives de coopération internationale, comme suit :

- **Déclaration du Millénaire (A/55/L.2)**, spécifiquement l'Objectif 7 et la Cible C, qui stipule l'obligation de « Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base », en accordant une attention particulière aux personnes vivant dans des situations vulnérables, sans accès à l'eau et à l'assainissement.
- **Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/64/292**, qui reconnaît que le droit à l'eau potable et à

l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme.

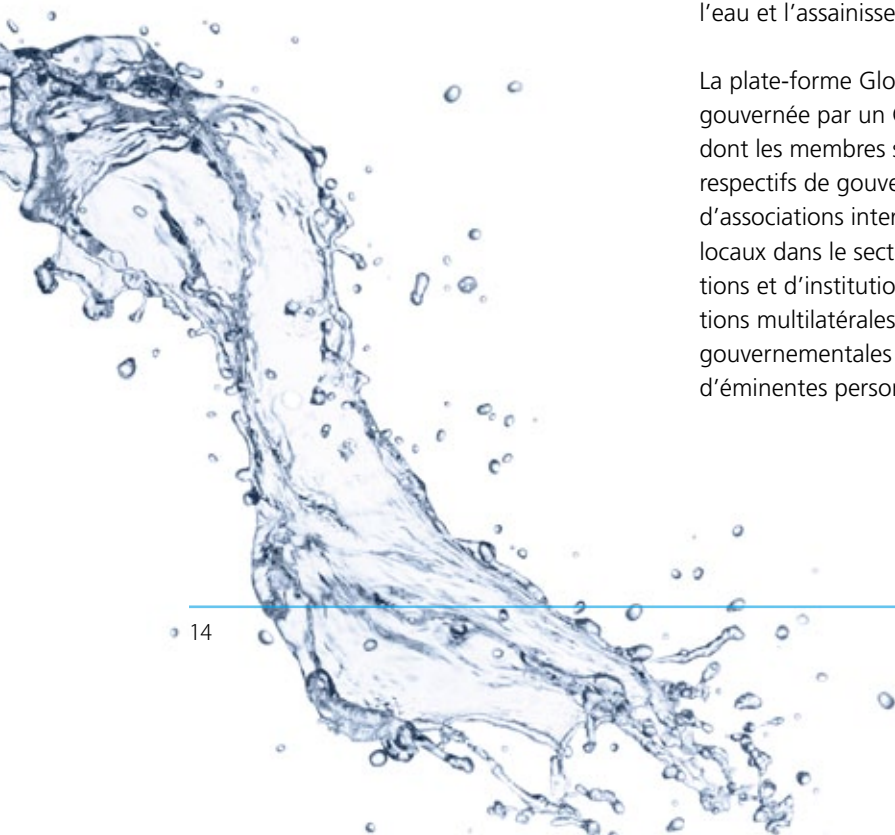
- **Résolution A/HRC/15/L.14 du Conseil des droits de l'homme**, qui reconnaît que le droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement découle du droit à un niveau de vie suffisant, et qui figure en bonne place dans les différents traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.
- Les principes de l'efficacité de l'aide stipulés dans la **Déclaration de Rome, la Déclaration de Paris, le Programme d'action d'Accra et la Déclaration de Busan**.

Membres

La plate-forme Global Water Solidarity rassemble des autorités locales, régionales et nationales, des institutions, multilatérales, des organisations de la société civile et des

experts en eau et en assainissement issus des organismes spécialisés du secteur privé. Elle offre un appui politique, technique et/ou financier pour le développement, la reproduction et la mise à l'échelle des MSD pour l'eau et l'assainissement.

La plate-forme Global Water Solidarity est gouvernée par un Conseil d'administration dont les membres sont des représentants respectifs de gouvernements locaux, d'associations internationales, d'opérateurs locaux dans le secteur de l'eau, d'organisations et d'institutions nationales, d'organisations multilatérales, d'organisations non gouvernementales et privées ainsi que d'éminentes personnalités publiques.



Les organisations suivantes sont membres fondateurs de Global Water Solidarity

pS-Eau

Direction du Développement et de la Coopération (DDC)

Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Agence Basque de l'Eau

SIGE

PROTOS

BothEnds

l'Office International de l'Eau (OIEau)

World Water Foundation

Le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)

Fonds d'équipement des Nations unies (FENU)

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Waterlex

Observatoire du Sahara et Sahel (OSS)

EAA (Eau et Assainissement pour L'Afrique)

Vitens-Evides

Solidarit'eau

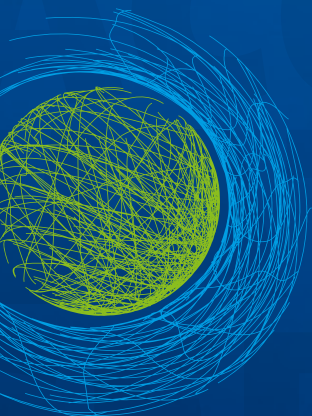
Netherlands Water Partnership (NWP)

Secrétariat International de l'Eau (SIE)



Conception, mise en page et impression par Phoenix Design Aid A/S, Danemark, Société à bilan neutre en CO₂, certifiée et approuvée ISO 14001/ISO 9000 (www.phoenixdesignaid.com).

Imprimé sur du papier respectant l'environnement (sans chlore) avec des encres végétales. L'ouvrage est recyclable.



Coordonnées de contact

Global Water Solidarity
s/c Programme des Nations Unies pour le développement
11-13 chemin des Anémones
1219 Châtelaine
Genève, Suisse

www.undp.org/geneva/watersolidarity

Global Water Solidarity est supporté par :



*Au service
des peuples
et des nations*



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC